

Seulement 27% des Belges font de la GPA une priorité politique

Article rédigé par Astrid Coeurderoy, le 28 octobre 2015

Sous la pression de lobbies très minoritaires, le Sénat du royaume de Belgique s'interroge sur la possibilité de légiférer en matière de gestation pour autrui (GPA). Dans ce contexte, *Action pour la famille* une association belge pluraliste a commandé un sondage à Dedicated Research sur la GPA. Ce sondage a été réalisé du 1er au 5 octobre 2015 sur un échantillon de 1605 Belges.

Seulement 49% des personnes sondées disent être au courant de la problématique de la GPA. Ceci montre un grand manque d'information au sein de la population sur une pratique qui fait courir de grands risques aux femmes les plus précarisées et aux enfants dont la naissance négociée est marquée à jamais du sceau de l'abandon par la femme qui les a portés.

1/ Pas de majorité de Belges en faveur de la GPA

Sur l'ensemble des personnes interrogées, **seule une minorité soutient la pratique de la GPA**. 43% se disent plutôt favorables ou tout à fait favorables à la GPA, tandis que 57% y sont plutôt défavorables, tout à fait défavorables ou sans avis. **Il n'y a donc pas de majorité en faveur de la pratique de la GPA en Belgique**. De façon significative, **16% des sondés sont tout à fait opposés en principe à la pratique de la GPA soit le double des 8% qui y sont tout à fait favorables**. Ces résultats varient peu selon les régions.

Il est intéressant de noter que parmi les personnes sans enfant le pourcentage des personnes favorables à la GPA tombe à 39%.

2/ Pour la majorité des gens, la GPA n'est pas une priorité politique

De façon très significative, **la majorité des personnes interrogées, soit 52%, estiment qu'une législation sur la GPA n'est PAS une priorité politique, tandis que seules 27% estiment que c'en est une**.

Au vu des résultats de ce sondage, ***Action pour la famille* demande que le public soit informé de façon objective sur les risques réels de la GPA** aussi bien pour les mères porteuses que pour les enfants nés par GPA, au-delà de l'émotion et de la compassion bien compréhensibles suscitées par les difficultés rencontrées par les couples confrontés à la stérilité biologique. Au niveau des discussions au Sénat et à la Chambre, il importe **que davantage d'auditions soient programmées, en particulier de représentantes d'associations de femmes**. **Il est également important d'entendre des témoignages de mères porteuses qui, même si elles sont accompagnées par un psychologue, peuvent mal vivre à terme cette grossesse pour abandon**. **Il en va de la crédibilité et du bon fonctionnement de notre démocratie**.

De plus, **comme la GPA n'est pas une priorité politique aux yeux d'une majorité de belges, il n'y a aucune urgence à légiférer en la matière**. L'actualité, aussi bien nationale qu'internationale, nécessite des mesures urgentes qui touchent de près un grand nombre de citoyens.

3/ La pratique de la GPA est toujours commerciale

Il est vain de croire qu'une autorisation légale de la GPA soi-disant « altruiste » accompagnée d'une interdiction de toute rémunération pourra éviter l'exploitation des femmes et le trafic des enfants. Une

autorisation de la GPA augmentera certainement la demande d'enfants sans que l'offre de femmes disposées à offrir « gratuitement » leurs services suive. Il en résultera inévitablement que des personnes seront prêtes à offrir des rémunérations aux femmes, probablement les plus vulnérables, pour qu'elles acceptent de mener à bien une grossesse suivie d'un abandon programmé de leur enfant. Sans parler du business qui ne manquera pas de se développer autour de la GPA : médecins, pharmaciens, avocats, psychologues, intermédiaires et autres professionnels rémunérés. De plus, en cas de légalisation, si les conditions d'accès à la GPA sont trop strictes, certains n'hésiteront pas à recourir à des mères porteuses en Inde ou ailleurs. C'est ce qui se passe déjà dans des pays où la GPA est légalement autorisée comme l'Angleterre.

Qu'elle qu'en soit la forme, la gestation pour autrui est inévitablement et nécessairement commerciale. Il ne peut en être autrement. La GPA revient à traiter des femmes et des enfants comme des produits qui s'achètent et qui se vendent. La GPA « altruiste » ou « éthique » n'existe tout simplement pas. ***Action pour la famille* estime que la seule solution véritablement humaine est d'interdire légalement la GPA, au niveau international, comme le demandent entre autres le premier ministre socialiste français Emmanuel Valls, les philosophes Michel Onfray et Sylviane Agacinsky et la psychologue Catherine Dolto.** Seule une telle interdiction pourra empêcher la traite des femmes et le trafic d'enfants.

Source : Action pour la famille asbl-Actie gezin vzw
<http://www.actiegezin-actionfamille.be>
<https://www.facebook.com/agafasbl>
